

COMPTE-RENDU DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DU B.C.V.S.

Mardi 29 Septembre 2010

-

Sont présents :

MM. LIOCHON Bernard – LIOCHON Albert – SAVIN Michel – BROCHUD Jean-Claude – GALLY Marc – MUYARD Michel – BURETTE Gérard – FERRARIS Guy – MAGNARD Georges – FLOS Jean-Paul – ADOLF René – GUERIN Lionel – GARCIA Joseph – COLLOMBEL Gérard – BONNET Bernard – MERAND Michel – CHAMBERY Georges – PELLEGRIN Jean-Luc – MAURIN Jean-Pierre – DESMURS Alain –
Mmes – REBECCHI Josette – COLLOMBEL Claude – GARAUD Marie-Paule – MAGNARD Marie-Claude – DESMURS Chantal – GAUTIER Janine – MICHELLET Danielle – MEUNIER Guadalupe – LACAZE Jeannine – PELLEGRIN Bernadette – CARON Francette – PERROT-AUDET Marie-Jeanne – SAINTOURS Evelyne – MAURIN Michèle – DURANTON Nicole – BACQUENOIS Claudie – GUERIN Francine – THICHARD Suzanne – VERDEAUX Monique – MUYARD Dominique – REVOL Marie-Françoise – GALLY Nicole – CHAMBERY Ginette – BONNET Lucienne – SAVIN Yvette – LE LEVREUR Véronique – SERRA Renée – PELLETIER Elyane –

Le président, Bernard LIOCHON, ouvre la séance en remerciant les personnes présentes et en informant l'assemblée que compte-tenu des 47 personnes présentes, plus 7 pouvoirs, ce qui donne 54/130 (41.54%) adhérents, le quorum est atteint (25% minimum) et l'Assemblée générale peut se dérouler normalement.

Le Président présente le :

RAPPORT MORAL

Relations avec la Mairie et avec la MLC :

Depuis la rentrée de septembre 2009, la mairie ne nous permet plus d'utiliser la grande salle de la Chardonnière tous les mardis après-midi ce qui nous a obligé à organiser les tournois de ce jour-là au restaurant « Chez Sophie » et procéder à l'achat de matériel (tables, tapis etc.)

Pour les tournois du lundi et du vendredi, rien n'est changé.

Avec la MLC, malgré quelques petits accrochages relationnels, notamment en raison de la suppression du don de 1200€ que nous leur faisons les autres années, (suppression due au déficit de trésorerie) la situation semble s'être améliorée.

Relations avec la Société Générale :

La Société générale, sponsor du bridge au niveau national, l'est plus particulièrement pour le club de Fontaines puisque l'Agence du Vernay à Caluire nous verse 750€/an. Nous remercions la Directrice de l'agence.

Programme de la saison 2009/2010 :

Le premier tournoi « chez Sophie » a eu lieu le mardi 22 septembre 2009.

La sortie annuelle s'est déroulée à Arles le 27 septembre et fut très appréciée comme d'habitude.

Le Dimanche 18 octobre a eu lieu à Macon le tournoi de l'amitié.

Quant au premier tournoi salade, il se déroula le 16 novembre (on note une diminution des inscrits débutants)

Le 28 février eut lieu un tournoi spécial « Haïti » à l'Espace Ronzière (nous remercions la municipalité qui avait mis ce local gracieusement à notre disposition)

Le 19 juin, ce fut la remise des prix du « mixte » suivi d'un apéritif dînatoire « chez Sophie »

Effectifs et Tournois :

Le club compte 130 adhérents dont 74 licenciés. Le Président nous informe que le Club reverse 1€ au Comité par licence prise au club.

Compétitions : au tableau d'honneur, on peut noter les performances de :

- Champions de ligue l'équipe CHAMBERY en Honneur mixte par 4 :
équipe composée de M et Mme CHAMBERY, E. SAINTOURS et G .COLLOMBEL
- Champions de Comité en Mixte Honneur par 2 : Ginette et Georges CHAMBERY
- Champions de Comité en mixte promo/4 et senior mixte/4 :
2^{ème} en ligue, équipe composée de C. ADOLF et A.DESMURS.
- 3^o en ligue mixte/2 pour M-P. GARAUD - P.JOUNIN

Tous qualifiés pour la finale à St Cloud.

Félicitations à tous ces champions.

Enseignement : Les cours ont été assurés par Michel SAVIN et Guy FERRARIS

Bernard Liochon termine ce rapport moral en remerciant l'équipe de rédaction des Brèves du Club composée de Mmes DESMURS – GARAUD -- GAUTIER

Ce rapport moral est adopté à l'unanimité.

Puis le trésorier Alain DESMURS prend la parole pour nous présenter le :

RAPPORT FINANCIER

A l'aide de tableaux joints en annexe, le trésorier commente la situation financière du club, et note que ceux-ci font apparaître plus de recettes que prévu au budget prévisionnel et moins de dépenses .

Mais malgré cela, le déficit est de 5 978€. Ceci résulte de l'achat de matériel pour environ 4 600€ et surtout de la location de la salle « chez Sophie » pour un montant de 9 830€.

Compte tenu des différentes dépenses et recettes enregistrées durant la saison, l'encours des capitaux au 1^{er} septembre 2010 est de 30 010,74€ contre 36 102,69€ au 1/09-2009.

Après l'avis favorable des commissaires aux comptes, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Budget prévisionnel

Les cotisations n'ayant pas augmentées cette année, le Budget prévisionnel 2010/2011 fait apparaître un résultat négatif de 3 600€ avec 35 600€ de dépenses pour 32 000€ de recettes.

Ce prévisionnel est adopté à l'unanimité.

SAISON 2010-2011

Le Président reprend la parole pour nous faire part du programme de la saison qui commence :

- . Les tournois du mardi ont commencé « chez Sophie » le 31/08 : très peu de participants
- . Le 4/09, le club a participé au forum des Associations organisé par la mairie. Il sera nécessaire de relancer les personnes inscrites ce jour-là.
- . Le voyage annuel a eu lieu à Viviers et Grignan le samedi 25/09 ; le club a largement participé financièrement pour les 35 personnes présentes
- . Le mixte par paire, organisé par le club une fois par mois le lundi soir, aura désormais de la concurrence puisque Caluire, Ecully et Lyon Armées ont mis également un challenge à leur programme une fois par mois également.

. Caluire organise son AG « chez Sophie ». Le club nous demande de leur prêter notre matériel entreposé sur place.

. Le Comité a également signé un contrat avec Sophie pour l'organisation de quelques compétitions Il aura besoin de notre matériel. En compensation, le Comité nous fournira par an 5 tables neuves, des cartons d'enchères ainsi que des cartes. Après discussion, cette proposition est acceptée mais nous pourrions également négocier des tapis.

. Le tournoi de l'Amitié aura lieu à Villefranche s/Saône le 18 décembre. Cette journée sera organisée en 2 temps : un tournoi le matin et un l'après-midi ; il est possible de participer soit à l'un des deux soit aux deux.

Fontaines fournira la coupe.

Suite à la démission du Conseil d' Administration, pour raison familiale, de Gérard BURETTE, Bernard LIOCHON demande à l'Assemblée de coopter la candidature de Janine GAUTIER ce qui est fait à l'unanimité.

. Les statuts seront à revoir à la prochaine AG, notamment en ce qui concerne la longueur du mandat des élus.

Le trésorier reprend la parole pour nous présenter 2 propositions d'augmentation des cotisations et droits de table afin de limiter, voire de supprimer le déficit.

Le constat est fait que les tarifs de Fontaines sont bien en dessous de certains clubs, notamment Caluire, il s'agirait donc de se rapprocher de leurs tarifs.

Après débat, il est décidé d'augmenter les droits de table et passer :

- | | |
|------------------------|---------------|
| . le carnet de tickets | de 36 à 38€ |
| . Le mixte | inchangé à 8€ |
| . adhérents | de 4 à 4,5€ |
| . non adhérents | de 5 à 6€ |

Le supplément demandé pour les rondes de la Sté Générale (1€) ne change pas.

Ces augmentations permettront de réduire le déficit prévisionnel de 2 225€.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h et le Président invite l'Assemblée à partager le verre de l'amitié.